

COUR D'APPEL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
SIÈGE DE MONTRÉAL

N° : 500-09-031930-266
(500-17-123298-229)

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

DATE : Le 3 septembre 2026

FORMATION : LES HONORABLES SIMON RUEL, J.C.A.
STEPHEN W. HAMILTON, J.C.A.
ANDRES C. GARIN, J.C.A.

PARTIES APPELANTES	AVOCATS
9405-7890 QUÉBEC INC. DABO LOGISTIQUE INC. CHARLES-ANDRÉ YAO-KRA MAMADY DABO	Me Wendpegre Juste Samuel Nazé KDPG AVOCATS Me Djedje Paolo Gislain Kabie KDPG AVOCATS Par visioconférence
PARTIE INTIMÉE	AVOCATES
DGP TOWERS INC.	Me Nicole Zawahré Me Amanda Alfieri TBPK

DESCRIPTION : **Requête des appelantes pour être relevé du défaut pour le dépôt du mémoire** (Articles 84, 376 C.p.c. et 63 R.C.a.Q.m.civ.).

Greffière-audicière : Lesly RamosSalle : Pierre-Basile-Mignault

AUDIENCE

10 h 27 Début de l'audience. Identification du dossier et des avocats.

Remarques préliminaires de la Cour.

10 h 29 La requête est contestée.

Argumentation de Me Zawahré.

Échange entre la Cour et Me Zawahré (justifications pour contester la requête).

10 h 30 **PAR LA COUR :** Arrêt rendu séance tenante – voir page 3.

Échange entre la Cour et Me Nazé sur l'échéancier.

Me Nazé demande à la Cour de lui accorder la date du 25 septembre 2026 au lieu du 17 septembre 2026 pour le dépôt du mémoire des appelantes.

10 h 31 Fin de l'audience.

Lesly Ramos, Greffière-audicière

ARRÊT

[1] Les allégations de la requête expliquent le retard et démontrent la diligence des appelantes. En outre, la Cour a déjà statué que les appelantes soulèvent des questions qui méritent l'attention de la Cour, dans son arrêt rejetant la requête de l'intimée en rejet d'appel¹.

POUR CES MOTIFS, LA COUR :

[2] **ACCUEILLE** la requête pour être relevé du défaut pour le dépôt du mémoire;

[3] **RELÈVE** les appelantes des conséquences de leur défaut de produire leur mémoire d'appel dans les délais prescrits;

[4] **PROLONGE** le délai pour la notification et le dépôt du mémoire des appelantes au 25 septembre 2026;

[5] **LE TOUT**, avec les frais de justice, vu la contestation de la requête.

SIMON RUEL, J.C.A.

STEPHEN W. HAMILTON, J.C.A.

ANDRES C. GARIN, J.C.A.

¹ 9405-7890 Québec inc. c. DGP Towers inc., 2026 QCCA 697.